

À la recherche de politiques en faveur d'un développement durable de l'agriculture : Un peu de prospective

Forum de l'Institut agricole du Canada
Québec, 7 novembre 2005

Denis Boutin, agronome et économiste agricole
Direction des politiques en milieu terrestre

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec



Plan de la présentation

- Évolution des politiques agroenvironnementales
- Écoconditionnalité
- Autres instruments économiques
- Développement durable et politiques agricoles

Évolution des politiques agroenvironnementales au Québec

- Principaux axes d'interventions à ce jour
 - Mesures réglementaires
 - Mesures d'accompagnement
- Politique de l'eau (2002)
 - Mise en place de la gestion par bassin versant
 - Stratégie d'assainissement agricole : écoconditionnalité
- Plan de développement durable (2004)
 - Écoconditionnalité dans les aides financières publiques
 - Principe pollueur-payeur : Autres instruments économiques visant à promouvoir le développement durable
 - Révision des politiques et programmes existants en vue de mieux assurer le respect des principes du DD

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec



Définition de l'écoconditionnalité retenue par le gouvernement du Québec*

➤ Instrument économique

Mise en conformité qui consiste à subordonner à des critères environnementaux — ou à l'observation d'exigences à caractère environnemental — l'accès à divers programmes gouvernementaux de soutien financier afin d'influencer le plus efficacement possible le comportement des producteurs agricoles.

➤ Instrument d'administration publique

Assurer la cohérence et la coordination des actions gouvernementales en matière environnementale, une saine gestion des fonds publics et un suivi du respect de la législation environnementale.

* Selon les « Orientations gouvernementales sur le développement durable de la production porcine ».

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec



Principes généraux devant guider la mise en œuvre de l'écoconditionnalité

- Mise en œuvre progressive ainsi que des mesures d'accompagnement afin de ne pas compromettre la viabilité économique et la capacité des entreprises à s'adapter au changement;
- Assujettir progressivement l'admissibilité aux divers programmes de soutien agricole au respect de critères environnementaux puisés à même la législation environnementale et autres critères non réglementés;
- **Pour 2010**
Rendre les fonds publics consacrés au secteur agricole subordonnés au respect de la totalité de la législation environnementale relative à ce secteur, de telle sorte que seules les entreprises agricoles conformes au respect des dispositions de la législation environnementales reçoivent l'aide gouvernementale.

Mise en œuvre de l'écoconditionnalité au Québec

- 1ère mesure:
 - Dépôt du bilan de phosphore au MDDEP
 - Respect de l'exigence de la capacité de disposition de la charge en phosphore selon REA
 - sinon Plan d'accompagnement en agroenvironnement ou pénalité
- Programmes visés:
 - La Financière agricole (FADQ): ASRA et financement agricole
 - MAPAQ: Programme de remboursement de taxes
- Introduction de nouvelles mesures
 - Totalité de la législation environnementale en 2010
 - Autres critères non réglementés

L'écoconditionnalité et le milieu riverain

- Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (juin 2005)
 - Administration des programmes d'aide financière
 - aucune aide accordée pour travaux réalisés sur les rives
 - 3 premiers mètres du milieu riverain:
 - ➔ Non admissibles aux programmes d'assurances de FADQ
- Programme incitatif d'aménagement d'habitats fauniques de la FADQ
 - Écoconditionnalité ou paiements d'un service écologique?
 - Compensation pour 3 premiers mètres réglementaires?
 - ➔ à l'encontre du principe pollueur-payeur (PPP)

Principaux instruments économiques en agriculture

- Écoconditionnalité
- Taxation → intrants ou émission polluantes
- Redevances → utilisation de ressources (ex. eau d'irrigation)
- Compensations → protection des zones de captage, milieux humides
- Subventions → paiements agroenvironnementaux
- Permis échangeables → contingents des effluents crédits carbone
- Mesures fiscales → coûts de certification
- Contrats de conservation → protection de terres sensibles à l'érosion

Les objectifs de la politique agricole québécoise

- Années 1960 et 1970
Progrès socio-économiques des ménages agricoles
et développement de l'agriculture
- Début 1980
« Nourrir le Québec »
- Années 1990
« La conquête des marchés »
- Années 2000
Inscription de l'agriculture
dans le développement durable

Classification des mesures de soutien selon leurs effets sur l'environnement

	Mesures de soutien	% de soutien (ESP)*	
		OCDE	Canada
Les plus nuisibles	Soutien des prix du marché Paiements au titre de la production	69,1	53,6
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	8,5	8,5
Plutôt neutres	Paiements selon superficies cultivées / nombre d'animaux	12,6	10,5
	Paiements selon droits antérieurs ou revenu global	6,8	27,4
Bénéfiques	Paiements avec contraintes sur les intrants / ressources	2,9	0

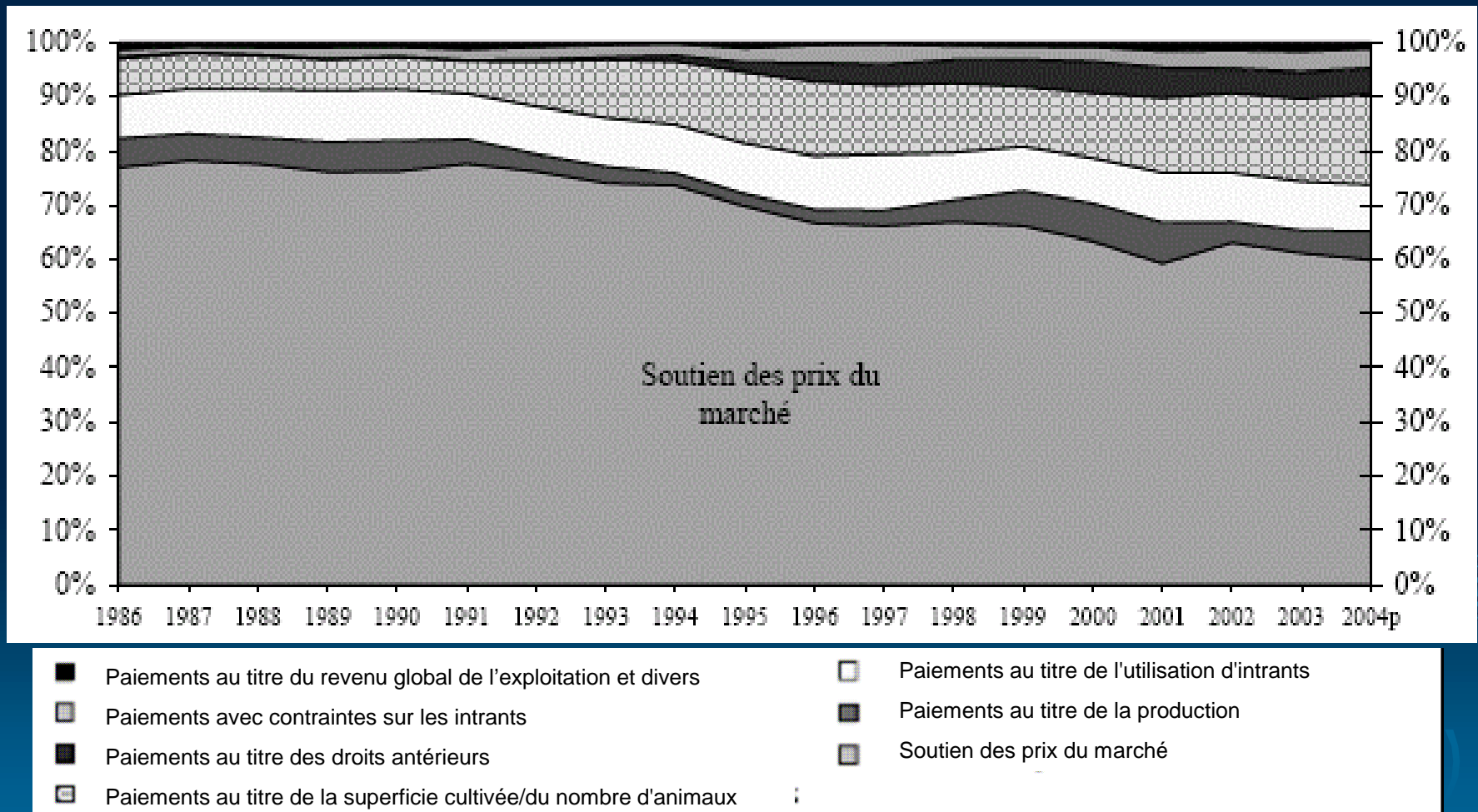
* : données 2001

Sources : AAC, 2003b; Unisféra, 2003; Portugal, 2002.

Développement durable
Environnement
et Parcs

Québec

Composition de l'estimation du soutien aux producteurs pour l'OCDE (Part en pourcentage de l'ESP)

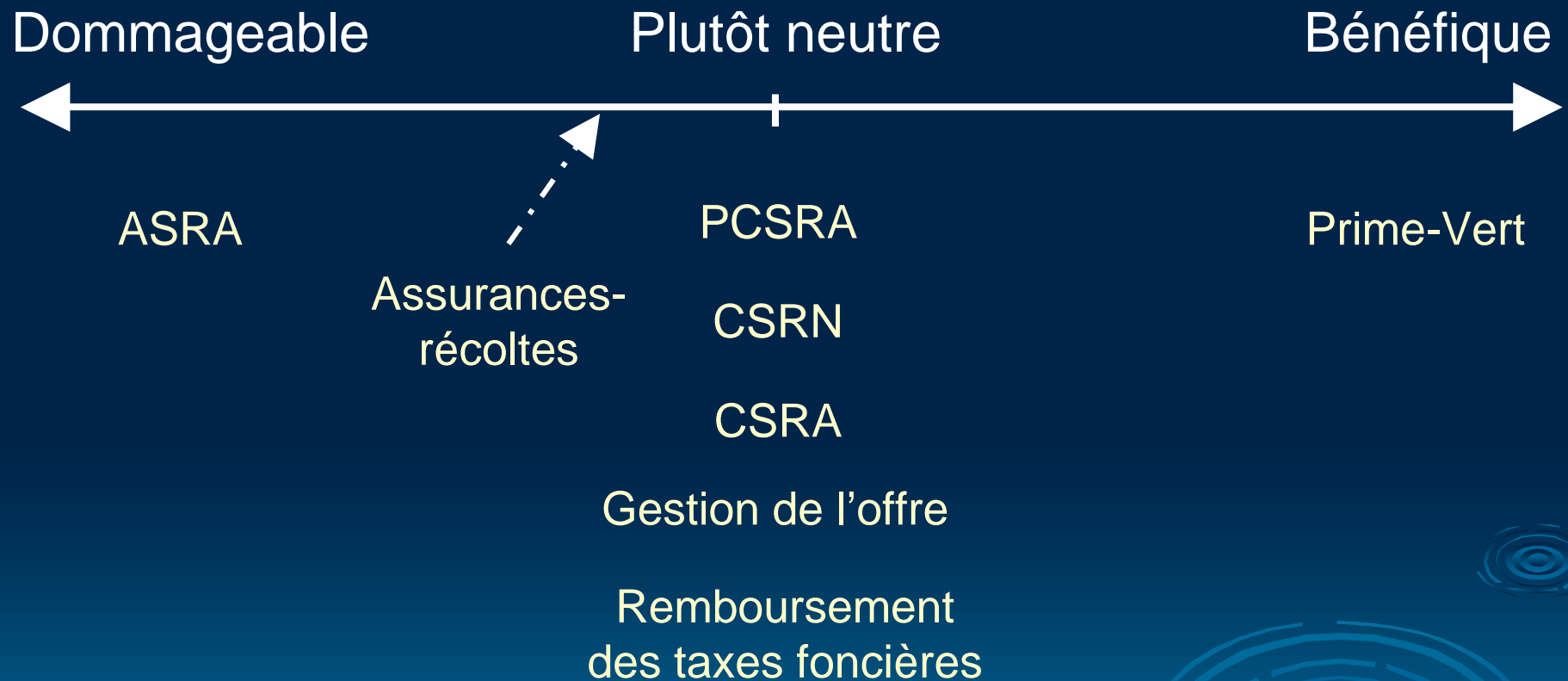


Source : OCDE, 2005.

et Parcs

Québec

Classification des programmes de soutien à l'agriculture au Québec



Rapport de la Commission du BAPE sur la production porcine

Recommandation 25

« La Commission recommande que, dans le secteur porcin, le programme actuel d'assurance-stabilisation du revenu agricole (ASRA) soit remplacé par un régime de protection du revenu global des producteurs agricoles, qu'un revenu net maximal soit protégé et que cette protection s'applique indépendamment du volume, de la nature ou du prix de leur production. »

Pour favoriser la « durabilité » des politiques agricoles

- Développer une vision intégrée de l'ensemble des politiques agissant sur le secteur agricole.
- Recourir à un ensemble de moyens
 - Diversifier les interventions
 - Rapport du BAPE : 58 recommandations
- Un leadership public est nécessaire
 - Pour mobiliser les acteurs
- Révision des mesures de soutien
 - Étape nécessaire pour l'amélioration de la question environnementale et de l'équité sociale

Vers un soutien en faveur d'une agriculture durable

- Réorientation progressive des mesures de soutien les plus dommageables
 - Vers des formes de soutien moins nuisibles pour l'environnement et plus équitables sur le plan de la répartition
 - Vers des programmes agroenvironnementaux
- Paiements agroenvironnementaux (↑ % du soutien)
 - Soutien transitoire pour mise aux normes environnementales
 - Rétribution des biens et services environnementaux
 - Soutien à des modes de production plus performants
 - Retrait de ressources
- Bénéfices anticipés :
 - ↑ de l'efficacité des interventions en agroenvironnement
 - ↓ des coûts pour l'atteinte des objectifs environnementaux

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec



Merci !

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 